

# Ça oui... alors ! au Théâtre Lumen

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220058>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quant aux solliciteurs. — qui ne sont guère nombreux du reste — Antoine, les reçoit sur le pas de la porte. Adossé au mur, ses grosses mains dans les poches de son pantalon de laine, il prend tout à coup un air hautain pour parler. Généralement, les vagabonds et les chemineaux n'insistent guère. Cependant, si parfois l'un d'eux revient à la charge en faisant un récit pathétique de ses misères, Antoine l'envoie couper du bois ou porter un ou deux seaux d'eau à la cuisine. Le solliciteur fait-il mine de refuser ? La réponse arrive cinglante comme un coup de fouet : « Vous n'avez qu'à travailler ! »

\*\*\*

Chez lui, tout le monde travaille. On se lève à la pointe du jour et l'on se couche à l'heure où les poules s'endorment. Personne ne reste inoccupé. Non, pas même la vieille tante Mélanie qui va sur ses quatre-vingts et qui coud, tricote et raccommode tant que le jour est long.

De grand matin, quand la servante a allumé le fourneau de la cuisine, on entend le pas d'Antoine sur l'escalier de bois. Il entre et place les pots à lait sur la table. Ensuite, il se rend à l'écurie où ses huit vaches le regardent de leurs grands yeux tristes. Pendant que le domestique trait avec l'un de ses fils, Antoine fait les « pâtures » et prépare les « léchées ». Généralement, c'est lui qui va à la laiterie. On le voit s'en aller lentement sur la route, sa boille au dos et les bras croisés sur la poitrine. Il va par tous les temps : par les magnifiques aurores de juin, comme sous les ciels brumeux de décembre. Ses grosses socques râclent le chemin avec un bruit monotone et sa grande ombre mouvante se profile, durant les soirs d'hiver, contre les murs des fermes. Qu'il y ait de la boue, du verglas ou de la neige, jamais il ne glisse comme ces gens qui veulent porter des fines chaussures.

Quand Georgette, qui sort toujours en jolie toilette et en fins souliers, glissa sur le seuil d'un magasin, perdant d'un seul coup son panier dont les provisions s'en allèrent rouler dans la neige, Antoine eut un petit rire sarcastique qui disait bien des choses. Après un haussement d'épaules dédaigneux, il s'éloigna en grommelant : « C'est bien son dam ! »

\*\*\*

Sa femme est une petite personne pâle, effacée et tremblante qui glisse, comme une ombre, dans la maison silencieuse.

Jusqu'à l'âge de seize ans, ses trois enfants — deux garçons et une fille — durent porter, été comme hiver, des socques qu'il ferait lui-même au moyen de larges clous. Seule, sa fille Berthe obtint une petite faveur lorsqu'elle devint catéchumène. Madame la ministre, qui s'intéresse tout particulièrement aux jeunes filles de la paroisse, les invite deux fois par semaine chez elle. Par égard pour le parquet du salon de la cure, Antoine autorisa sa fille à porter des souliers.

C'est un homme d'ordre qui aime la vie simple et frugale et qui impose ses goûts à tout son entourage. Chez lui, il y a encore des lits à paillasse, des draps de gros fil et des traversins de balle d'avoine. Souvent on mange dans de la vaisselle ébréchée et l'on se sert de couteaux et de fourchettes en fer battu.

Aux repas, personne ne parle, le patron n'aimant pas que l'on reste trop longtemps à table. Du reste, les repas, sans être abondants, sont conformes aux principes de certains hygiénistes dont Antoine admire les théories. Peu de viande, beaucoup de soupe, des légumes cuits à l'eau, un peu de salé, des pommes de terre et du fromage maigre. Et, au cours de la semaine, ces mêmes mets reviennent avec une monotonie désespérante.

Ulysse du Coin Borgne, qui est connu pour sa mauvaise langue, dit volontiers en montrant la ferme d'Antoine : « Voilà une maison où le rôti ne brûle pas tous les jours ! »

Tous ceux qui le connaissent disent qu'An-

toine est un homme triste, un homme taciturne qui fuit la société. Depuis longtemps il a appris qu'il ne sert à rien de parler, aussi n'ouvre-t-il la bouche que pour donner des ordres ou pour blâmer les actions d'autrui. De ses lèvres minces, en accent circonflexe, il n'est jamais tombé une parole flatteuse ou même un mot d'encouragement. Sa vie est réglée comme un mécanisme d'horlogerie que rien ne peut déranger. Le premier à l'ouvrage et le dernier à table, il va, distribuant à chacun sa besogne, surveillant et gourmandant.

Il engrange toujours ses foins par le beau temps et ses arbres fruitiers sont constamment chargés de fruits. Ses moissons, il les achève régulièrement vers la mi-août et il commence à faucher ses regains où Ulysse rentre son premier char de froment.

Quand on lui demande comment il se fait que ses domestiques abattent autant de besogne et ne perdent pas leur temps devant les tables d'auberge, il répond : « Aux domestiques, il ne faut jamais dire : allez ! mais venez ! »

\*\*\*

L'argent qu'il gagne, il le verse à son compte-courant ou bien le convertit en titres dans une banque sérieuse et de solide réputation. Mais d'une manière générale, Antoine n'est guère partisan de ce genre d'épargne. Cela convient surtout aux petits rentiers, aux citadins d'avoir sur leur table de ces ciseaux spéciaux qui ne servent qu'à détacher les coupons. Lui, il accorde sa préférence à des choses plus solides. Par exemple, il ne manque jamais une occasion d'arrondir son domaine et, dans ce genre d'affaires, il a déjà fait d'excellents placements.

Il va à toutes les mises. Il arrive le dernier et prend modestement place au bout d'un banc. Il se tient constamment sur la réserve et ne crie de chiffres qu'à coup sûr. On peut être certain qu'au moment où il lance sa dernière surenchère, l'huissier va publier trois fois et lui donner l'échute.

Les seules sociétés qui l'intéressent sont celles où il y a un dividende à se partager. Pour tout le reste, il se tient à l'écart, estimant que nous ne sommes pas venus sur la terre pour nous amuser.

Le premier dimanche du mois, il va à l'église. Il part à l'appel des cloches et gravit lentement le chemin qui mène sur la colline. Il franchit le porche et va se placer en face de la chaire. Debout, dans ses habits qui sentent la naphthaline, il se recueille un instant dans le fond de son chapeau, après quoi il s'assied. Il écoute le sermon avec une attention soutenue et, quand le pasteur menace de tous les châtimements ceux qui vivent dans l'oisiveté, il acquiesce, en penchant la tête avec conviction. Ce n'est pas lui qui se permettrait de dormir durant le prêche comme cela arrive à maint conseiller de paroisse. Quand l'harmonium joue, il ouvre son psautier, met ses lunettes, suit le texte avec attention mais ne chante pas. En sortant de l'église, il jette, comme à regret, son obole dans le tronc.

Il a un grand respect pour les autorités constituées et ne critique jamais les magistrats haut placés. Il a pour principe de se tenir à l'écart de la politique, bornant son activité à une stricte observance des lois et du code — surtout quand ce dernier favorise ses intérêts. Il a accepté de faire partie du Conseil communal le jour où la Municipalité eut la fâcheuse idée de proposer une augmentation des impôts. Dès ce moment-là, Antoine est devenu combatif. Il a pris la parole en mainte occasion et a été soutenu par tous les citoyens ayant dépassé la cinquantaine. Ses petits discours, brefs et incisifs, lui ont valu des félicitations de plusieurs personnes bien pensantes, notamment de la tante Rosalie, laquelle n'estime que les hommes sérieux.

De plus, le Conseil l'a nommé président de la Commission du budget, fonctions qu'il occupe depuis une dizaine d'années.

Ce budget, on peut dire qu'il « épluche » en conscience. Dans la petite salle de la Maison de Ville, entouré de ses collègues de la Commission, il s'installe et feuillette le manuscrit portant en belle ronde ce titre : « Budget communal ». Assis au haut de la table, ses lunettes sur le nez, il parcourt le chapitre des dépenses et barre d'un trait bleu tous les chiffres qui, selon lui, prêtent à discussion. Ensuite, il renvoie le tout à la Municipalité et rédige son rapport. Les modifications qu'il propose sont adoucies haut la main et le syndic n'a qu'à s'incliner.

\*\*\*

S'il lui arrive d'aller à la pinte, ce n'est jamais qu'en passant. Il y vient avec un marchand de vaches ou un client du chef-lieu. Il s'assied, commande un demi et paie le premier. Il vide son verre d'un trait, les yeux au plafond et jette un coup d'œil à la ronde. Alors, les conversations cessent ; on se pousse du coude ; on s'observe du coin de l'œil et l'on sourit tout en mâchonnant son cigare. Peu à peu cependant, les langues se délient, on parle de la pluie et du beau temps, d'une mise prochaine ou de la dernière farce de la Société de Jeunesse.

Puis, quand Antoine se lève, toujours suivi de son client, il se trouve quelqu'un pour dire : « Puisqu'il paie, il faut croire que le client y a mis le prix ! »

Les jeunes qui fument des cigarettes partent d'un éclat de rire, tandis qu'Ulysse, se tournant vers eux, leur dit de son air goguenard :

— Cela n'empêche pas que celui qui « mariera » la fille de ce vieux renard aura du foin dans ses bottes ! »

Jean des Sapins.

**ÇA OUI... ALORS ! au Théâtre Lumen.** — En soirée, tous les soirs à 8 h. 30 et dimanche 10 janvier en matinée, à 2 h. 30, au Théâtre Lumen, huit représentations de la grande revue comique : « Ça oui... alors ! ». 2 actes et un prologue de MM. Marc-Cab et Jo Bérardy, qui triomphe partout grâce à beaucoup d'esprit et à son interprétation excellente en tête de laquelle se placent les deux comiques et célèbres fantaisistes Stervel, de l'Olympia de Paris, et Bérardy, le talentueux comique-auteur, et enfin l'exquise divette Stella Dora. — Orchestre renforcé. En terminant, signalons que la revue « Ça oui... alors ! » peut être vue et entendue de chacun.

**ROYAL BIOGRAPH.** — Cette semaine, le Royal Biograph présente la plus formidable œuvre au point de vue dramatique et qui constitue le summum de l'émotion humaine : « **Cœurs de chêne** », merveilleux film artistique et dramatique en 4 parties, avec dans les rôles principaux la touchante Pauline Stareke et l'étrange H. Hosworth. — Comme second film, mentionnons une excellente comédie dramatique : « **Vivre sa vie !** » comédie de mœurs en 4 parties, avec dans les rôles principaux Miss Madge Bellamy et Ethel Clayton. — A chaque représentation les dernières actualités mondiales et du pays par le « **Ciné-Journal Suisse** ». — Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h. 30 ; dimanche 10 janvier, matinée dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

## Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

**ARTICLES SANITAIRES** Caoutchouc  
Pansements  
Hygiène. Bandages et ceintures en tous genres.  
W. MARGOT & Cie, Pré-du-Marché, Lausanne

**CHEMISERIE DODILLE**  
Rue Haldimand, LAUSANNE  
COLS, CRAVATES, CHAUSSETTES, SOUS-VÊTEMENTS  
Spécialité de Chemises sur mesure

**VERMOUTH CINZANO**  
Un Vermouth, c'est quelconque,  
un Cinzano c'est bien plus sûr.  
P. POUILLON, agent général, LAUSANNE